



Communiqué de presse

Nouveau Bâtonnier de l'Association des Avocats Bernois

Le nouveau président de l'Association des Avocats Bernois se nomme Marc Labbé. Ainsi en ont décidé les membres de l'association, sur proposition de leur comité, lors de l'assemblée générale du 20 mai à Langenthal. Âgé de 45 ans, bilingue, exerçant son activité à Bienne, Marc Labbé succède à Sven Marguth, avocat à Berne.

Marc Labbé, né en 1960, a accompli sa scolarité obligatoire à Annemasse (France) et à La Neuveville. Il a terminé le Gymnase à Bienne avec une Maturité de type C. Il a obtenu la licence en droit en 1984 à l'Université de Neuchâtel, et le brevet d'avocat à l'Université de Berne en 1987. Depuis 1990, il exerce la profession d'avocat au sein de l'Etude Frôté & Partner à Bienne. Il est marié et père de trois enfants.

Le président démissionnaire, Sven Marguth, né en 1943, est membre de l'association depuis 1976 et a fait partie du comité depuis 1993. Sven Marguth dirige avec ses associés une Etude d'avocats à Berne. Martin Kindler, né en 1966, avocat à Berne, a été élu au sein du comité de l'Association des Avocats Bernois, pour occuper le siège devenu vacant.

La Journée des avocats bernois a été enrichie par un exposé de Danièle Wüthrich, Juge à la Cour suprême du Canton de Berne, intitulé «Spannungsfeld zwischen Justiz und Anwaltschaft ?».

Pour de plus amples informations :

Association des Avocats Bernois, secrétariat, téléphone 034 423 11 89

Langenthal, le 20 mai 2005